

Retour suite demande de complément à propos de la zone NATURA 2000 proche du projet de boisement à Pellegrue, chez M COUSSY.

Mme Hamoir,
Bonjour,

Le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Dropt » (FR7200692) est associé à une mosaïque de milieux aquatiques et terrestres comprenant le cours d'eau, ses affluents, les ripisylves, les prairies humides, les fossés, les mares et les boisements riverains. Ces milieux accueillent une faune diversifiée, composée majoritairement d'espèces communes des milieux ruraux, mais également de plusieurs espèces protégées et/ou d'intérêt communautaire.

Parmi les espèces d'intérêt communautaire recensées dans le DOCOB figurent notamment le Vison d'Europe, la Loutre d'Europe, plusieurs espèces de chauves-souris — dont le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, le Petit Murin, le Minioptère de Schreibers, le Grand Murin, le Rhinolophe euryale, le Murin à oreilles échancrées et le Murin de Bechstein — ainsi que la Cistude d'Europe, le Toxostome, l'Agrion de Mercure, la Cordulie à corps fin, le Cuivré des marais, le Damier de la Succise, le Lucane cerf-volant et le Grand Capricorne.

Ces espèces sont principalement liées aux milieux aquatiques, aux zones humides, aux ripisylves, aux vieux arbres et aux structures boisées ou bocagères. Leur présence est documentée à l'échelle du site Natura 2000, mais les données disponibles ne permettent pas d'affirmer leur présence effective sur la parcelle du projet, ni de conclure à l'utilisation régulière de celle-ci.



Localisation de la parcelle concernée par le projet de boisement (N°7) et la zone Natura 2000 en jaune.

Sur le plan ci-dessus, on peut voir que nous sommes à bonne distance de la ripisylve concernée. De plus, sur l'image suivante, nous voyons que la parcelle concernée par le projet est totalement en dehors de la zone de fond de vallon protégée par le zonage Natura 2000. 3 courbes de niveau nous séparent, ce qui exclut d'être toujours dans le lit majeur de du ruisseau de Genas. C'est en cela que nous disions éviter les potentielles zones humides protégées par le zonage Natura 2000.



L'enjeu potentiel concerne principalement les espèces susceptibles de fréquenter les milieux périphériques, notamment les chauves-souris en chasse, certains oiseaux, les mammifères terrestres et les espèces communes des lisières et des boisements. La parcelle du projet ne comprenant pas de cours d'eau, de mare, de zone humide ou de vieux arbres remarquables directement concernés par les travaux, aucun impact direct sur les habitats aquatiques ou aériens à proximité du site Natura 2000 n'est identifié. En revanche, ce boisement pourra constituer à terme de nouvelles zones de refuge, d'alimentation et de chasse pour la faune locale.